



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-139042>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-139042**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SICTIAM (06)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE GEORÉFÉRENCEMENT EN CLASSE A DES RESEAUX SECS ENTERRÉS

Description : Le présent avis d'attribution concernat le géoréférencement en classe A des réseaux secs enterrés. La description détaillée des prestations est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Identifiant de la procédure : 17e1e56e-4e4a-461d-ab25-4519ea74f5cd

Identifiant interne : 2025-AFFAIRE-07

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : L'accord-cadre est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2131-16, R.2161-3 2°, R.2161-4, R.2161-5, R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. no358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71354100 Services de cartographie numérique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71351810 Services topographiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Le siège administratif du SICTIAM : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257 - 06905 Sophia-Antipolis Cedex

Ville : SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX

Code postal : 06905

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Le Budget du SICTIAM financera les dépenses afférentes au marché. Dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euros hors taxes et si le délai d'exécution est supérieur à deux mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement). Toutefois, le paiement de cette avance n'est possible qu'après constitution d'une garantie à première demande. Le marché ne prévoit pas de cautionnement ni de retenue de garantie.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : GEORÉFÉRENCEMENT EN CLASSE A DES RESEAUX SECS ENTERRÉS

Description : Le présent marché a pour objet le géoréférencement en classe A des réseaux secs enterrés. La description détaillée des prestations est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Le contrat est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commande sur la base des prix définis dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du titulaire. Les modalités détaillées de l'accord-cadre sont précisées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). Le montant maximum des commandes pour la durée totale d'exécution de l'accord-cadre, reconductions comprises, est de 1 000 000 euros hors taxes.

Identifiant interne : 2025-AFFAIRE-07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71354100 Services de cartographie numérique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71351810 Services topographiques

Options :

Description des options : Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification, pour une durée ferme de 12 mois. Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse. Dans les 3 mois avant la fin de chaque période de validité de l'accord-cadre, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Le siège administratif du SICTIAM : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257 - 06905 Sophia-Antipolis Cedex

Ville : SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX

Code postal : 06905

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/11/2025

Date de fin de durée : 03/11/2029

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix : Jugé sur la base du montant total euros hors taxes du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) du candidat. La méthode de notation est indiquée à l'article 6.4 du Règlement de la Consultation (RC).

Pondération (points, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Valeur technique : Les sous-critères et la méthode de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC).

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délais d'exécution

Description : Délais d'exécution : Les sous-critères et la méthode de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC).

Pondération (points, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Autres acheteurs : Les prestations seront commandées par le SICTIAM à la survenance des besoins.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : SICTIAM (06)

Organisation qui exécute le paiement : SICTIAM (06)

Organisation qui signe le marché : SICTIAM (06)

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GEOSAT

Offre :

Identifiant de l'offre : GEOSAT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 193,418 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025S15

Titre : GEORÉFÉRENCEMENT EN CLASSE A DES RESEAUX SECS ENTERRÉS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/10/2025

Date de conclusion du marché : 03/11/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : SICTIAM (06)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 13

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 188,420 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 581,750 Euro

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SICTIAM (06)

Numéro d'enregistrement : 25060187900076

Adresse postale : Le siège administratif du SICTIAM : Les Oréades - 125 Rue des Amandiers - CS70257 - 06905 Sophia-Antipolis Cedex

Ville : Sophia-Antipolis Cedex

Code postal : 06905

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches@sictiam.fr

Téléphone : +33 492969292

Télécopieur : +33 492969296

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.sictiam.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Centrale d'achat qui acquiert des fournitures et/ou des services destinés à d'autres acheteurs

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Département : Alpes-Maritimes

Adresse postale : 18 avenue des fleurs

Ville : NICE CEDEX 1

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : greffe.ta-nice@juradm.fr

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Télécopieur : +33 493557831

Adresse internet : <https://nice.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : GEOSAT

Numéro d'enregistrement : 42912377100074

Département : Gironde

Adresse postale : 17 Rue Thomas Edison

Ville : PESSAC

Code postal : 33600

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Point de contact : f.gil@geo-sat.com

Adresse électronique : f.gil@geo-sat.com

Téléphone : +33 634101594

Adresse internet : <https://www.geo-sat.com>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.geo-sat.com>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 14e043a3-6927-47de-94fe-6eef40069cfb - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/12/2025 à 15:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/12/2025